



## **Compte rendu de l'audience demandée au directeur par la CGT sur l'avenir de la TCA :**

### **La DG et le DRFIP confirment qu'il n'y aura pas de projet de fermeture de la TCA.**

La CGT a commencé par expliquer les raisons de sa demande d'audience :  
Un module de formation du stage " Parcours amendes des agents B et C, recouvrement des amendes et condamnations pécuniaires" qui se déroule actuellement sur le site du Turgot nous a été adressé. Celui-ci fait état d'une « disparition programmée de la TCA de Rennes »  
Cette information a plongé tous les agents de la TCA dans une extrême inquiétude.

Par conséquent, des explications claires ont été demandées au directeur.

Ce dernier nous a répondu qu'il avait découvert l'existence de ce module grâce au tract de la CGT.  
Il a contacté tout de suite la DG qui a tout de suite démenti l'information.  
Il a confirmé la teneur du mail de François Tanguy, Chef du service des ressources humaines à la DG, dont le contenu est le suivant :

« Je vous remercie de votre vigilance.

La mention contenue dans le support de formation est totalement erronée. Elle n'a d'ailleurs pas été soumise à la validation de la direction générale.  
Aucune réflexion et encore moins aucun projet n'envisage une telle évolution de la trésorerie du contrôle automatisé de Rennes. Ce service est essentiel au recouvrement forcé des amendes et ses résultats contribuent très positivement au taux national de recouvrement des amendes.  
La direction générale saisit l'occasion pour renouveler toute sa confiance à l'ensemble des agents de la trésorerie du contrôle automatisé de Rennes et les remercie sincèrement pour son travail.  
Les supports de formation concernés ont été immédiatement corrigés et les stagiaires concernés se verront adresser le nouveau support dans les meilleurs délais. »

Le directeur confirme donc qu'il n'y a pas de projet de fermeture de la TCA.  
Il nous a remerciés pour notre action, rapide et efficace.

Pour que cette action soit pleinement efficace, nous avons demandé au directeur de faire un démenti sur Ulysse 35 ce qu'il a accepté de faire au plus tard cet après midi.  
Nous lui avons aussi demandé que la même information soit faite sur Ulysse national. Il va en faire la demande au DG .  
Notre bureau national interviendra si ce n'est pas fait.

Nous avons dénoncé le fait qu'un module puisse exister sans validation de la DG surtout dans un contexte de suppressions d'emplois et de mobilisation des agents.  
Le directeur a partagé notre point de vue.

**La CGT se félicite donc de ce démenti mais reste vigilante sur l'avenir des missions de la TCA.**

*Rennes, le 25 septembre 2019*

